



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Coopération de renseignements avec les pays d'Afrique subsaharienne

Question écrite n° 949

### Texte de la question

Mme Sophie Auconie interroge Mme la ministre des armées sur la situation au Burkina Faso, théâtre d'une insécurité grandissante notamment de par sa proximité avec le Mali. Le pays a été encore frappé le 13 août 2017 par un attentat en plein centre-ville de la capitale, Ouagadougou. AQMI a mené des opérations sanglantes et pratique de manière récurrente les enlèvements de ressortissants occidentaux (un minier roumain et un chirurgien australien sont toujours retenus en otages), le pays a aussi subi les attaques de groupes ayant prêté allégeance à l'État islamique. Elle lui demande si face à cette montée de la violence en Afrique subsaharienne, la stratégie de coopération de renseignements avec les partenaires africains est suffisamment approfondie.

### Texte de la réponse

La France entretient traditionnellement des relations étroites en matière de sécurité et de défense avec les pays composant le G5 Sahel (Niger, Mali, Mauritanie, Burkina Faso et Tchad). Cette coopération s'est considérablement renforcée compte tenu de la situation politico-sécuritaire sahélienne marquée par le terrorisme. Dans ce contexte, la stratégie de coopération en matière de renseignement mise en œuvre par la direction du renseignement militaire (DRM) du ministère des armées avec les forces militaires des pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) s'inscrit non seulement dans le cadre structurel multilatéral du G5 Sahel mais également dans celui des relations bilatérales entretenues avec chacun des pays concernés. Elle couvre plusieurs domaines : l'échange de renseignement, la formation et le soutien aux opérations. Au niveau multilatéral, un forum du renseignement réunissant régulièrement la DRM et ses homologues des pays du G5 Sahel a été instauré dès 2014. Lors de la dernière réunion de ce forum, le 26 avril 2017 à Niamey (Niger), il a été convenu de rendre davantage opérationnel le renseignement, afin de mieux partager les informations sur le plan tactique, notamment lors d'opérations transfrontalières, et d'apporter un soutien dans ce domaine à la force conjointe du G5 Sahel. La création de cette dernière a été décidée le 6 février 2017, à Bamako (Mali), à l'occasion du sommet des chefs d'État des pays concernés, traduisant ainsi un engagement fort de leur part. La France souhaite parallèlement mobiliser ses partenaires européens, américains et japonais afin qu'ils soutiennent également cette nouvelle force en cours de constitution. A cet égard, la participation du Burkina Faso au G5 Sahel et à la force conjointe en fait l'un de nos partenaires majeurs dans la lutte anti-terroriste menée par les forces françaises au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane déclenchée en août 2014. Outre les rencontres régulières entre la DRM et ses homologues des pays du G5 Sahel, la coopération en matière de renseignement s'enrichit et se renforce grâce aux fréquents échanges d'informations à tous les niveaux, ainsi qu'aux collaborations mutuellement profitables, notamment en matière de formation. Si le G5 Sahel apparaît ainsi comme la structure essentielle s'agissant des activités de renseignement, certains sujets requièrent cependant un dialogue de nature bilatérale. Pour être pleinement satisfaisante, la stratégie de coopération en matière de renseignement avec les pays concernés doit donc reposer également sur les relations bilatérales entretenues avec les États. En matière de renseignement, des relations ont été nouées avec le Niger dans le cadre des opérations Serval puis Barkhane. Ces contacts sont aujourd'hui réguliers et satisfaisants tant sur le théâtre sahélien que dans la lutte contre Boko Haram. L'affectation dans ce pays d'un

officier de liaison permanent, depuis l'été 2017, permettra de renforcer encore davantage cette relation dans la durée. Concernant le Burkina Faso, la DRM entretient des relations ponctuelles avec la division du renseignement de l'état-major général des armées burkinabé, qui sont appelées à s'accroître d'ores et déjà dans le cadre du G5 Sahel. Sur le plan opérationnel, les forces françaises engagées dans l'opération Barkhane entretiennent d'excellentes relations avec les militaires burkinabés. Enfin, le Mali fait aujourd'hui figure de « pays pilote » dans le domaine des relations bilatérales de renseignement. Une délégation de la DRM s'est en effet rendue à Bamako en juin 2017 pour évaluer les mesures nécessaires permettant d'augmenter l'efficacité de la direction de la sécurité militaire malienne. Sur la base des conclusions de cet audit, une série d'actions pilotes que la DRM pourrait recommander aux autres pays de la BSS a été identifiée.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sophie Auconie](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 949

**Rubrique :** Terrorisme

**Ministère interrogé :** [Armées](#)

**Ministère attributaire :** [Armées](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 septembre 2017](#), page 4255

**Réponse publiée au JO le :** [31 octobre 2017](#), page 5298